



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Cécile LACROSSE

Principale

☎ : 01 86 78 37 20

✉ : [ce.0932582b@ac-creteil.fr](mailto:ce.0932582b@ac-creteil.fr)

41 rue Ampère

93200 Saint Denis

<https://maar-saintdenis.webcollege.seinesaintdenis.fr>

Collège DORA MAAR  
Saint-Denis / Saint-Ouen



Saint-Denis, le 17 septembre 2022

De Mme Cécile LACROSSE  
Principale

Aux parents candidats à l'élection des représentants

## Objet : Préparation des élections parents

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous les détails pour l'organisation des élections de parents d'élèves conformément à ce que nous avons discuté lors de nos échanges en ce début d'année :

- Les **déclarations de candidatures signées doivent** me parvenir le **lundi 26 minuit** dernier délai. A votre demande, nous vous transmettons un document type.

A noter, sur votre liste des candidats, vous veillerez à ce que figure en titre pour le nom de liste :

- Soit, la mention du nom de la fédération qui présente la liste ;
- Soit la mention du nom de l'association de parents d'élèves qui présente la liste ;
- Soit le nom du premier candidat, dans le cas d'une liste présentée par des parents qui ne sont pas constitués en association.

Nous avons 549 élèves et donc un CA avec 6 représentants des parents et 6 suppléants. Les listes doivent comporter au minimum 2 noms, et au maximum 12. L'ordre des candidats détermine l'attribution des sièges. La réalisation des bulletins de vote est de la responsabilité du collège. Il est autorisé d'avoir un logo, celui-ci est à transmettre par mail au secrétariat le 26 également si vous souhaitez que nous les ajoutions aux bulletins.

- La **mise sous pli** se fera le **mercredi 28 après-midi** au collège par les parents élus. Merci de m'indiquer à quelle heure vous souhaitez pouvoir venir.

A noter, un candidat désisté peut être remplacé jusqu'au 28 septembre minuit. Si cette situation se présentait, en mettant sous pli le 30, vous seriez donc dans l'obligation de venir faire les modifications le jeudi 29 septembre.

- **Distribution du matériel de vote aux familles les jeudi 29 et vendredi 30 septembre** aux élèves.
- Possibilité de **vote par correspondance** du **lundi 03 au vendredi 07 octobre** soit par la poste soit en déposant le vote au secrétariat de direction. La **réunion parents professeurs** de mi-trimestre 4e, 5e le **jeudi 06 de 18h à 19h30** doit être l'occasion d'augmenter ces votes, vous y êtes cordialement invités non seulement pour rencontrer les familles mais aussi pour favoriser la participation aux élections.
- **Elections le vendredi 07 octobre de 14h à 18h.**



La principale

Cécile LACROSSE